



# Chargé d'affaires en diagnostics techniques des bâtiments

Formation enregistrée au RNCP, niveau 6 (équivalent BAC+3)

**Durée :** 66,5h / 10 jours (hors options)  
Formation en présentiel

## FICHE PROGRAMME FORMATION

### **PUBLIC :**

- Opérateurs ou techniciens en diagnostics immobiliers disposant d'un titre Bac+3 / niveau 6

### **OBJECTIFS :**

- Maîtriser les fondamentaux permettant d'exercer son métier de chargé d'affaires : économie de la construction, gestion d'affaires, audit énergétique, réglementations ascenseur, incendie
- Obtenir le certificat professionnel : « chargé d'affaires en diagnostics techniques des bâtiments » niveau 6 – Bac+3 enregistré au RNCP

### **PRÉREQUIS :**

- Être titulaire d'un Bac+2 dans le domaine du diagnostic immobilier (formation disponible auprès d'Up n°PRO)

OU

- Être titulaire d'un Bac+ 2 dans le domaine des techniques du bâtiment et être certifié DPE sans mention

### **PÉDAGOGIE :**

- Exposé dynamique, échanges de pratiques
- Retours d'expériences

Guides de formation numérique (pdf) à télécharger via la plateforme sacado

### **ANIMATEUR :**

- Équipe technique ITGA et/ou partenaires référencés  
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

### **EVALUATION :**

- Quiz de validation des acquis en ligne

### **PROGRAMME:\***

- LA MISSION DE DTG : 21h
- GESTION D'AFFAIRES : 14h
- CHIFFRER UN PROJET DE RENOVATION D'UN BATIMENT : 7h
- RISQUES ET REGLEMENTATION RELATIVE AUX ASCENSEURS : 7h
- ACCOMPAGNEMENT A LA REALISATION DU MEMOIRE ET PREPARATION A LA SOUTENANCE : 7h
- SOUTENANCE DEVANT JURY : 3,5h

Consultez-nous pour un **parcours individualisé** adapté à **votre projet professionnel**.

### **OPTIONS :**

- Audit énergétique
- Fondamentaux de l'humidité dans le bâtiment
- Réaliser la surveillance de la qualité de l'air dans certains établissements recevant du public
- Réglementation et procédures pour les situations d'indécence ou d'insalubrité
- Etat parasite et état relatif à la présence de termites